



PUBLIC CONCERNE

Toute personne préalablement formée à la sécurité en matière d'électricité et habilitée en haute et basse tension



PREREQUIS

- > Posséder des compétences techniques en électricité
- > Maîtrise orale et écrite du français



VALIDATION

- > Attestation de stage
- > Certificat de réalisation
- > Avis après formation
- > *Débouchés & Suites : Accessibles en détail sur le site officiel de France Compétences. Consultez la fiche officielle avec le code RNCP/RS indiqué.*



DUREE, HORAIRE

- > 4 jours soit 28 heures
- > En présentiel, continu



LIEU

- > **Sur le site** IFCA ou sur site Client
- > Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation
- > Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT (**Norme NFC 18-510**)
- > Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques.
- > Accéder aux locaux H.T



CONTENU DE LA FORMATION

1^{er} jour

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en basse tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- La procédure en cas d'accident ou d'incident électrique
- **Le rôle de l'habilité en fonction de ces titres :**

Chargé de travaux B2 et B2V, H2 rt B2V	Charger de consignation BC, HC
Exécutant électricien B1 et B1V, H1 et H1V	Chargé d'intervention BR
Les opérations spécifiques en essais BE essai, HE essai	

Partie Pratique (à ajuster en fonction du titre visé)

Être capable :

- D'analyser les risques électriques
 - De rédiger les documents applicables et transmettre les informations
 - De mettre en œuvre les procédures de consignation
 - De protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
 - D'assurer la surveillance d'une zone de travail
 - De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie



MODALITES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Equipe pédagogique

Une équipe de formateurs issue du milieu industriel et expert dans leurs domaines d'intervention.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation
- Salle spécifique équipée d'armoires électriques BT permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situations concrètes.
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances assurées en fin de stage
- Documents concernant les divers thèmes traités, remis à chaque stagiaire